



Méthéor

Association pour la Méthanisation Écologique des déchets

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

VENDREDI 17 NOVEMBRE 2006

Le Président Laurent **BETEILLE**, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous les adhérents, en faisant part de sa satisfaction de recevoir l'association sur le site du **SIVOM** de la vallée de l'Yerres et des Sénarts, à VARENNES JARCY.

Suite à la vérification des présences et des pouvoirs, il est constaté que le quorum est atteint et la séance peut donc se tenir valablement.

① RAPPORT MORAL 2006

Monsieur **BETEILLE** présente le rapport moral 2006, qui avait été préalablement adressé à tous les adhérents, et qui retrace notamment:

- Les réunions de travail du 27 février 2006, du 5 avril 2006, du 9 mai 2006 et du 5 octobre 2006 et la réunion du bureau du 6 juin 2006.
- La réunion du conseil d'administration du 6 juin 2006, suivie d'une visite des installations de **LILLE METROPOLE**.
- La participation aux assises des déchets **d'Agen** les 28 et 29 juin 2006.
- Les 2emes Etats Généraux de la Méthanisation, à **Varennnes jarcy** et à **Yerres**, les 16 et 17 novembre 2006.

Monsieur **ROUAULT** souligne l'intérêt de participer à des manifestations extérieures, avec des intervenants dans les ateliers et tables rondes pour aborder des sujets tels que la valorisation énergétique ou pour présenter la méthanisation. Il préconise de ne pas faire toujours la même chose en précisant que le retour d'expérience est important sur les nouvelles unités.

Monsieur **MAGNIER** remarque que le public des assises des déchets d'Agen est plus critique, ce qui permet des échanges plus riches pour des tables rondes. Il suggère de participer à nouveau en 2007, avec d'autres thématiques, comme cela avait été fait avec la question de l'injection du biogaz dans le réseau.

Monsieur **CHARBONNEL**, prévient que le public d'Agen attend des débats sur des questions techniques précises, et suggère d'aborder par exemple le sujet de la co-méthanisation.

Monsieur **BETEILLE**, confirme qu'il est important de trouver le bon angle pour aborder des sujets pointus et traiter les difficultés rencontrées.

Monsieur **PERES**, annonce la tenue d'un colloque sur les boues et les biodéchets organisé en février par le **RESEAU IDEAL**. Il invite chaque adhérent à faire remonter les initiatives de ce type pour organiser les participations.

Monsieur **ROUAULT**, suggère de valoriser la rencontre avec le Ministre de l'Ecologie, Nelly **OLIN**, qui a reçu le bureau de **METHEOR** avec toute son équipe en juillet et qui s'est montrée à l'écoute. Cette réunion correspondait véritablement au rôle que **METHEOR** doit jouer pour faire avancer la réglementation et la reconnaissance de la filière.

Monsieur **BETEILLE**, suggère de renouveler ce type de rencontre avec le Ministre de l'Industrie.

Monsieur **TOUREL**, approuve cette idée en rappelant que c'est le Ministère de l'Industrie qui a une tutelle réglementaire sur Gaz de France.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

BILAN DES 2^{EMES} ETATS GENERAUX DE LA METHANISATION

Monsieur **BETEILLE**, rappelle que les remarques formulées suite aux 1^{er} Etats Généraux d'Amiens ont été intégrées, et que le programme avait volontairement été allégé, avec un rythme moins soutenu grâce à des pauses plus fréquentes. Il souligne que le débat de la journée a été particulièrement intéressant, car les orateurs sont rentrés rapidement dans le vif du sujet, sans réexpliquer inutilement comment fonctionne la méthanisation. Cela permettait de bénéficier de réflexions en direct avec les représentants du Ministère de l'Ecologie et de **l'ADEME**, Monsieur **VANLAER** et Monsieur **CHEVRY**.

Monsieur **CAMY PEYRET**, félicite le **SIVOM** pour l'organisation et souhaite que le caractère interactif soit préservé, en évitant à tout prix la langue de bois.

Monsieur **MAGNIER**, souligne la qualité des échanges avec **l'ADEME** et le Ministère, qui démontrent que les enjeux sont désormais autour de la question de la valorisation du biogaz et ses multiples usages et de la reconnaissance par **l'ADEME** du compostage caractérisé.

Monsieur **GENEST** pense que si l'on veut pérenniser la filière, il faut se référer à des textes législatifs sans ambiguïté, tels que la norme sur le compost. La situation juridique du biogaz lui semble essentielle à préciser.

Monsieur **GUERRE GENTON** souhaite également que soit abordée la question de la nature des déchets méthanisés: fraction fermentescible ou ordures ménagères brutes. Il faut établir une relation entre la quantité et la nature du biogaz en fonction du type de déchets traités. Cela pourrait faire l'objet d'un atelier ou d'un groupe de travail.

Monsieur **PERES**, confirme que l'on manque de référentiel en méthanisation et qu'on nous sommes soumis à une obligation de moyens alors que la norme fixe une obligation de résultats.

Monsieur **CAMY PEYRET** propose que **METHEOR** devienne adhérente de **l'AFNOR**, et appelle à une certaine vigilance quant aux termes utilisés entre les adhérents, qui mériteraient d'être précisés,

par exemple sous forme d'un lexique, en français, puis en anglais, en espagnol et en allemand. Il s'agit surtout de faire progresser les éléments de la norme.

Il suggère également de commencer un travail à partir des 4 arrêtés d'exploitation des unités de méthanisation en fonctionnement.

Monsieur **DE BARY** évoque l'idée de transmettre le lexique aux collectivités d'origine pour faire respecter le tri des biodéchets.

Monsieur **ROUAULT** rappelle que **METHEOR** doit conserver un rayonnement Européen et ne pas raisonner uniquement sur l'expérience française.

Monsieur **LEFORT** suggère à ce sujet de prendre contact avec des associations en Allemagne (Biogas fair band) et en Espagne.

Monsieur **PERES** fait connaître l'adhésion des entreprises espagnole et Belge ROS ROCCA et OWS et rappelle qu'il y a des liens avec les collectivités Européennes d'Hanovre, de Brecht et avec la Suède.

③ PREPARATION DES 3^E ETATS GENERAUX.

L'assemblée générale décide de tenir les 3^e Etats Généraux de la Méthanisation à **Mons**, en **BELGIQUE**, les dates sont à préciser en fonction des élections municipales en France.

Une visite de chantier sera organisée en juin à Marseille.

④ RAPPORT FINANCIER.

Monsieur **BETEILLE** excuse l'absence du trésorier, Monsieur **VALACHE**, et présente le rapport financier qui avait été préalablement adressé à chaque adhérent, et qui est arrêté pour 2006 à :

- 102 005, 79 Euros de recettes
- 35 836, 15 Euros de dépenses.

Soit une disponibilité au 17 novembre de 66 169, 64 Euros, avec 6 000 Euros de cotisations 2006 et 12 000 euros d'inscriptions aux Etats Généraux de la méthanisation à encaisser. La situation estimée au 31 décembre 2006 laissera apparaître un solde positif de 84 169,64 Euros.

Monsieur **BETEILLE** souhaite que cela permette d'être plus présent sur les salons et tables rondes.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

⑤ QUITUS DE GESTION

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, donne quitus de gestion au président.

Monsieur **BETEILLE** remercie les adhérents de leur confiance, au nom du conseil d'administration.

⑥ MONTANT DE LA COTISATION 2007

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, décide de reconduire le montant de la cotisation 2006, à 2 000 Euros par an.

⑦ QUESTIONS DIVERSES

Monsieur **GENEST**, fait savoir que **VINCI** adhère au Syndicat national des industriels du Déchet, qui ne comportait que des exploitants d'unités d'incinération ou de traitement des fumées, jusqu'à l'adhésion de **VALORGA** et la présence amicale de collègues européens. Il s'agit surtout de promouvoir des technologies. Le **SNID** est adhérent à la Fédération Nationale des Activités Déchets.

L'ordre du jour étant clos, le Président lève la séance et invite les adhérents et les participants à visiter le centre de traitement par méthanisation et compostage de Varennes Jarcy, suivi d'un cocktail offert par l'exploitant, **URBASER ENVIRONNEMENT**.